

Les oubliés de la salle d'attente

Ada Serena

Rien ne vous prépare à une expérience comme celle-ci.

Encore sous le choc après le drame, nous voilà confrontés à une nouvelle épreuve, visiter notre fils d'à peine 18 ans en prison.

Nous sommes confrontés brutalement à une réalité dont nous ignorions tout.

Les premières fois, nous osons à peine regarder autour de nous, nous évitons soigneusement les regards et essayons de suivre scrupuleusement les consignes, très strictes et parfois absurdes. L'essentiel est de nous rendre les plus discrets possible.

Mais il n'est pas toujours aisé de garder le profil bas... quand certains agents pénitentiaires (une minorité heureusement) semblent prendre un malin plaisir à l'humiliation. Par leurs attitudes désagréables et leurs remarques acerbes, ils ne font qu'ajouter de l'amertume à une peine déjà lourde.

Malgré tout, petit à petit, une certaine routine, toute relative, s'installe.

Lors de chaque visite, passé le portique où chaque visiteur est contrôlé, il nous faut patienter un long moment avant d'être dirigés vers le « réfectoire » où elles ont lieu.

Triste et sale, la salle d'attente impose une atmosphère pesante. La lumière blafarde, les murs défraîchis et les bancs inconfortables et délabrés contribuent à cette morsure de tristesse.

Dans ces lieux inhospitaliers, le temps s'étire à l'infini pour les bébés, les petits bouts qui marchent à peine, les plus grands, déjà marqués, leurs parents usés par l'épreuve que constitue l'incarcération d'un proche.

Les enfants s'impatientent, les mères (parfois un père) essaient tant bien que mal de les garder près d'elles. Elles finissent le plus souvent par les laisser déambuler dans cette grande pièce peu entretenue, se traîner à quatre pattes à même le sol dégoutant.

La seule attraction est un imposant escalier métallique, gris et sale lui aussi... les enfants y jouent malgré le danger évident.

Les mères les rappellent à l'ordre, une fois, deux fois et finissent par s'impatienter... les enfants pleurent, protestent.

Une petite fille, plutôt sage, légèrement rondelette, demande, certainement par ennui, des biscuits à sa maman qui s'occupe d'elle, d'un bébé et d'une petite sœur. Elle lui en donne un premier biscuit, puis la rabroue quand elle en redemande. « Plus de biscuits ! Tu ne penses pas que tu es assez grosse comme ça ! »

Devant tout le monde. La petite baisse les yeux, morte de honte.

C'est cela la misère. Pas seulement le manque d'argent, mais aussi la honte, la solitude, la fatigue, la colère qui déborde. Ces enfants qui, sans rien avoir fait, doivent vivre tout cela.

Ces oubliés dans un monde déjà désenchanté, où ils devront grandir avec une part moins grande, moins riche d'humanité.

Il ne faudrait pourtant pas grand-chose pour atténuer ces souffrances. Quelques aménagements peu onéreux rendraient les visites plus humaines et moins traumatisantes. Surtout pour les enfants qui sont clairement des victimes collatérales d'un système carcéral dysfonctionnel, des innocents emportés dans l'indifférence.

Personne ne veut être là, mais personne n'a le choix. Pouvons-nous abandonner le père, la mère, le fils, le frère, l'ami, seul·e derrière les barreaux ? Ne méritons-nous pas d'être reçus avec humanité ? De quoi sommes-nous coupables, nous qui ne voulons que soulager les souffrances de ceux que nous aimons ?

Art. 60. § 1^{er}. Le règlement d'ordre intérieur fixe les règles applicables aux visites, tant en ce qui concerne les moments et locaux qu'en ce qui concerne les règles relatives au comportement des détenus et des visiteurs.

§ 2. Le chef d'établissement veille à ce que la visite puisse se dérouler dans des conditions qui préservent ou renforcent les liens avec le milieu affectif, en particulier lorsqu'il s'agit d'une visite de mineurs à leur parent. [...]

(Loi de principes du 12 janvier 2005 concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus.)